

57. LES ACCORDS PRE-ELECTORAUX A VERVIERS DE 1976 (FUSION DES COMMUNES) A 2018

J'ai réalisé ce petit exercice historique au printemps 2018 (au moment où j'avais accepté de figurer sur la liste Ecolo de Verviers et proposé une autre manière de mettre en place une future majorité communale) et l'ai complété à l'automne. La présence sur ce site pourrait éviter à un autre observateur de devoir refaire l'exercice dans six ans.

1976

Un accord préélectoral PSB-PSC est conclu le 27 août 1976 (pour les premières élections du Conseil communal du « Grand Verviers ») et rendu public : il prévoit la poursuite de la coalition PSC-PSB (Counson bourgmestre PSC sortant mais plus tête de liste suite à son divorce) mais en confiant le poste de bourgmestre au PSB Hubert Parotte. L'accord est confirmé malgré la victoire électorale du PLP qui progresse de près de 9 %.

Source : Dossier du CRISP du 18 avril 1977 (consulté en ligne)

1982 et 1988

Lors du renversement d'alliance intervenu en 1981 à l'initiative du PSC pour renvoyer le PS dans l'opposition et donner le poste de bourgmestre à André Damseaux, un accord est conclu entre PSC et PRL pour gouverner ensemble durant **deux** mandatures ; les élections communales de 1982 donnent une majorité de 22 sièges sur 37 aux signataires de l'accord et cette majorité est maintenue six ans plus tard.

Source : Daniel Conraads dans « Le Soir » du 14 septembre 1988 (consulté en ligne)

1994

Un accord préélectoral est conclu entre la nouvelle tête de liste PS (Desama et non plus Istasse comme en '88) et le leader PRL Damseaux, ce qui provoque le départ de Paul Cormeau du PRL, qui crée « Verviers Autrement » avec e.a. l'ex-PS Freddy Breuwer. Les trois sièges obtenus par VA permettent au PS de ne pas respecter l'accord préélectoral et de constituer une majorité PSC (Raxhon bourgmestre)/PS/VA.

Source : « Vers l'Avenir » édition de Verviers du 5 mars 2011 (consulté en ligne)

2000

Accord préélectoral PS-PSC pour poursuivre à deux, accord connu avant les élections mais pas rendu public (« On sait depuis longtemps que ... »).

Source : « L'Echo » du 19 septembre 2000 (consulté en ligne)

2006

« Accord tacite de reconduction de la majorité PS/PSC » (et donc non rendu public) mais rendu impossible à concrétiser suite aux dissensions tardives PS/PSC sur Foruminvest et au contraire le ralliement du MR à Foruminvest.

Source : Claude Desama dans sa brochure électorale de 2012 (consulté en ligne, sur le site de « La boîte à com' »).

2012

Accord préélectoral PS/MR conclu onze mois avant les élections (le 12 novembre 2011) mais nié par les signataires jusqu'à la veille du scrutin, rendu public par la presse au lendemain du scrutin et confirmé par le signataire évincé puisqu'une majorité CdH/MR se met en place suite à des décisions prises à Bruxelles à la tête des deux partis.

Source : interview de Desama après le scrutin (consultée sur le site de Sudpresse)

2018

Accord préélectoral PS/MR concrétisé la nuit même des élections, mais nié par les deux partis jusqu'au scrutin.

Source : « La Meuse – Verviers » du 14 septembre 2018 (« Il est de notoriété publique que .. ») et contacts personnels à la même période.

CONCLUSION : huit élections communales depuis la création du « Grand Verviers », huit élections sur huit avec des accords préélectoraux conclus avant celles-ci (celui de 82 valant aussi pour 88) ; trois accords sur sept avoués par les signataires aux électeurs avant le scrutin (ceux de 76 et 82 valant aussi pour 88), un accord « confirmé » après des tensions internes (1994), un accord non rendu public (2000), un accord « tacite » (2006), deux accords (2012 et 2018) niés durant la campagne.